5.4

Avis d'intention des assujettis et autres avis

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

COMPAGNIE TRUST SOLUS

Avis d'octroi d'une autorisation

Avis est donné que l'Autorité des marchés financiers a autorisé Compagnie Trust Solus (nom utilisé au Québec par Solus Trust Company), à exercer au Québec l'activité de société de fiducie.

Cette décision fait suite à une demande d'autorisation en vertu des articles 22 et suivants de *Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne*, RLRQ, c. S-29.02.

Le principal établissement d'affaires au Québec de la société de fiducie est :

1010, rue De la Gauchetière Ouest Bureau 203 Montréal (QC) H3B 2N2

Le siège social de la société de fiducie est situé au :

1400-100, rue Yonge Street Toronto (ON) M5C 1W1

Pour plus d'information concernant cette société de fiducie, veuillez accéder au *Registre des assureurs, institutions de dépôts et sociétés de fiducie* disponible sur le site Web de l'Autorité à l'adresse suivante :

https://lautorite.qc.ca/grand-public/registres/registre-assureurs-institutions-de-depots-et-societes-de-fiducie

Fait le 4 avril 2024